



BANTZENHEIM, le 30.01.2017

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 24 JANVIER 2017 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Frédéric BRENDER, Mmes Christine HEBERT, Adjoints.

MM. Dominique RUEFF, Pierre REMY, Jean-Marc PILOT, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Valérie BUCH, Linda MANA (arrivée à 20 h 50), Carole KHOTBI.

Absents excusés : M. Roland ONIMUS, procuration à M. Raymond KASTLER.  
Mme Edith ZANINETTI, procuration à M. Pierre REMY.  
M. Jean-Luc LINDECKER, procuration à M. Jean-Marc PILOT.  
Mme Marcelle ONIMUS, procuration à Mme Christine HEBERT.  
Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Daniel GODINAT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLoux.

Date de la convocation : 18.01.2017

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Révision du PLU : désignation du maître d'oeuvre.
3. Transfert de la compétence PLU aux intercommunalités : proposition de refus pour la mise en place d'un PLUI.
4. Convention SDIS (entre CIS OTTMARSHEIM et CPI BANTZENHEIM).
5. Enfouissement des réseaux ORANGE rue des Alpes, rue des Perdrix : convention.
6. Aménagement des rues du lotissement du Nouveau Quartier : avenants.
7. Renouvellement de la conduite AEP rue du Général de Gaulle : avenant.
8. Aménagement des locaux ancienne mairie et Maison pour tous : réalisation d'une étude chiffrée.
9. Dotation d'Equipement des Territoires ruraux 2017 : inscription de travaux.
10. Création d'une agence postale : convention.
11. Budget eau : emprunt.
12. M2A : présentation.
13. Informations présentées par les Adjoints.
14. Divers.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Il est approuvé à l'unanimité.

**2. REVISION DU PLU : DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE**

Dans le cadre de la révision du PLU pour le mettre en conformité avec la loi dite de "Grenelle", le Conseil Municipal décide de confier la mission de maîtrise d'oeuvre à l'ADAUHR.

### **3. TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU AUX INTERCOMMUNALITES : PROPOSITION DE REFUS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLUI**

La loi ALUR du 24.03.2014 donne désormais aux EPCI la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi pour les intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise, tout en apportant une exception dans le cas où "au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédents le terme du délai d'applicabilité, soit le 27 mars 2017."

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du PLU, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes M2A.

### **4. CONVENTION SDIS (ENTRE CIS OTTMARSHEIM ET CPI BANTZENHEIM)**

Le Conseil Municipal :

- ↳ Valide la convention entre le CIS d'OTTMARSHEIM et le CPI de BANTZENHEIM relative à la mise à disposition de sapeurs-pompiers volontaires en cas de besoin, conclue pour 1 an et renouvelable.
- ↳ Autorise M. le Maire à la signer.

### **5. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ORANGE RUE DES ALPES, RUE DES VOSGES, RUE DES PERDRIX : CONVENTION**

Dans le cadre de l'aménagement des rues du lotissement du Nouveau Quartier, est prévu l'enfouissement des réseaux ORANGE, rue des Alpes, rue des Vosges et rue des Perdrix nécessitant l'établissement d'une convention formalisant les modalités juridiques et financières pour un coût de 9 761,41 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

### **6. AMENAGEMENT DES RUES DU LOTISSEMENT DU NOUVEAU QUARTIER : AVENANTS**

#### **6.1 Avenant TEAM TP, lot n° 1**

Partie AEP représente un montant de 41 020,00 € HT

Ceci concerne la reprise de branchements d'eau potable de 8 particuliers présentant des désordres (rues des Merles, Perdrix, Papillons) mais également la viabilisation de 5 parcelles constructibles (rues de Gontaud, Alpes), ainsi que le remplacement de poteaux incendie, le remplacement de conduite AEP de diamètre 80 en fonte grise se trouvant sous les enrobés neufs rue de Gontaud.

Partie assainissement représente un montant de 31 003,00 € HT

Ceci concerne la réfection de deux branchements particuliers rue des Perdrix et des Papillons, de la viabilisation de 5 parcelles rue de Gontaud et rue des Alpes.

Partie voirie représente un montant de 22 792,00 € HT

Ceci concerne le décroûtage et repose des enrobés des extensions de réseaux secs, la réimplantation cadastrale rue de la Forêt Noire, la modification de voirie tampon Pamrex et bordures courbes.

## **6.2 Avenant HUBER et ETPE, lot n° 2**

L'avenant représente un montant de 23 582,00 € HT.

Ceci concerne la modification de type de chambre imposé par ORANGE, ainsi que la gaine PVC D45 que la Commune fournit aux riverains, la modification des armoires éclairage public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces avenants et autorise M. le Maire à les signer.

## **7. RENOUELEMENT DE LA CONDUITE AEP RUE DU GENERAL DE GAULLE : AVENANT**

Lors de la réalisation de ces travaux, il s'avère que des travaux supplémentaires ont été nécessaires (création de branchements particuliers, remplacement de vannes, découpe d'enrobés, remise en état de tranchées) représentant un coût supplémentaire de 7 924,75 € HT.

Le Conseil Municipal approuve cet avenant, portant le marché d'EUROVIA initial de 292 862,75 € HT à 300 787,50 € HT.

## **8. AMENAGEMENT DES LOCAUX ANCIENNE MAIRIE ET MAISON POUR TOUS : REALISATION D'UNE ETUDE CHIFFREE**

Afin de déterminer le choix dans l'aménagement de ces locaux, le Conseil Municipal décide de faire réaliser une étude chiffrée pour les deux locaux.

## **9. DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2017 : INSCRIPTION DE TRAVAUX**

M. le Maire propose d'inscrire les travaux suivants :

- ↳ Au titre de la sécurité : la fermeture du préau de l'école.
- ↳ Au titre de l'accessibilité de locaux aux handicapés : le projet de rénovation de la salle des sports pour la partie concernée.

Le Conseil Municipal acte ces propositions.

M. Daniel GODINAT demande si des travaux de mise en enrobés ou réfection d'enrobés de chemins ruraux pourraient être inscrits.

Au titre de la DETR, seuls sont éligibles les projets s'inscrivant dans une politique de gestion environnementale : remise en herbe, dalles alvéolaires, par exemple. Toute opération tendant à imperméabiliser les sols (mise en enrobés, béton...) est inéligible.

## **10. CREATION D'UNE AGENCE POSTALE : CONVENTION**

Lors de la séance du 18.10.2016, le Conseil Municipal a décidé la création d'une agence postale, suivie maintenant de la mise en place d'une convention. Celle-ci définit les conditions dans lesquelles les services de La Poste sont assurés dans le cadre de l'agence postale ainsi que les éléments financiers.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, approuve cette convention.

## **11. BUDGET EAU : EMPRUNT**

Suite à la réunion de la commission réunie du 12 janvier dernier, lors de laquelle a été étudiée le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), le Conseil Municipal décide le principe d'un emprunt au titre du budget eau. Le montant sera défini ultérieurement.

## **12. M2A : PRESENTATION**

M. le Maire fait le communiqué suivant :

"Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Communauté CCPFRS a fusionné avec la M2A.

L'installation du conseil d'agglomération a eu lieu le 9 janvier.

Je vais résumer les différentes étapes.

Tout d'abord, vous m'avez élu délégué communautaire pour représenter notre commune.

Cette délégation a été transmise à la M2A qui l'a enregistré ainsi que celle des autres communes de la CCPFRS.

Notre arrivée à la M2A a nécessité une modification de gouvernance de celle-ci.

Le Président BOCKEL a annoncé, lors de la réunion à OTTMARSHEIM, son souhait de se représenter à la présidence et de passer le relais à M. ROTTNER après les élections sénatoriales au mois de septembre.

Du côté de la M2A, les choses ne se sont pas passées comme prévu.

Une commission avait été mise en place pour étudier un mode de gouvernance plus proche du terrain, avec l'accord de M. BOCKEL.

Lors de ces travaux, un rapprochement de la majorité des communes s'est mis en place et la proposition d'une présidence autre que mulhousienne a été approuvée et signée par les Maires.

Le groupe de travail a proposé M. JORDAN comme Président.

J'ai été démarché comme mes collègues et finalement rejoins la majorité.

Pour préparer son équipe, M. JORDAN a reçu individuellement tous les maires pour connaître les souhaits de chacun et les domaines de compétences.

Pour ma part, j'ai demandé le respect intégral de la charte. Il m'affirmé qu'elle sera bien respectée.

Le 9 janvier a eu lieu l'installation du comité d'agglomération.

L'élection du Président JORDAN et des 14 Vice-Présidents se déroulées avec chaque fois un seul candidat.

Pour le 15<sup>ème</sup> poste, deux candidats se sont présentés. Mme LAEMLIN et M. ENGASSER ont tour à tour exposé leurs intérêts pour le poste proposé à la délégation transfrontalière.

Le vote final s'est exprimé en faveur de M. ENGASSER.

Personnellement, j'ai été élu conseiller communautaire comme cela avait été prévu.

Lundi 16 janvier a eu lieu une nouvelle séance de mise en place des différentes commissions.

Je suis élu au service des familles et fait partie de l'équipe de Mme MELHEN. Je serais le représentant de la M2A à la SPLEA.

Je suis également élu au service tourisme et représentant de la M2A au musée de la moto.

Afin de vos tenir informés des décisions prises à la M2A, je vous ferai parvenir les différents comptes rendus qui me seront adressés."

### **13. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS**

M. Roland ONIMUS, 1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire, représenté par M. Raymond KASTLER, Maire
--

#### **13.1 Commission Info**

Distribution du bulletin communal. Rien à signaler, la distribution s'est bien passée malgré le nombre d'absents.

Actuellement, la mise à jour des plans du village est en cours.

#### **13.2 Commission jumelage**

La 1<sup>ère</sup> réunion a eu le 18.01 avec comme priorité le flash info spécial jumelage qui sera distribué dans les prochains jours.

En attente de différentes offres pour les personnes qui ne peuvent pas aller à GONTAUD par leur propre moyen. Devis bus, train et avion en cours.

Le programme de GONTAUD est prêt, il reste quelques détails à voir.

#### **13.3 Assemblée Générale des arboriculteurs du canton, en remplacement de M. Frédéric BRENDER**

Bonne Assemblée Générale avec une vingtaine de présidents présents.

Le gros problème est le recrutement des jeunes comme dans beaucoup d'associations.

Présence d'Olivier BECHT.

#### **13.4 Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM / CHALAMPE**

Décès de l'ancien président, M. Alain THIEBAUT.

Bonne marche de la station. Préparation du 10<sup>ème</sup> anniversaire en cours. Prochaine réunion du syndicat le 23 février. Réunion de bilan 2016 avec tous les acteurs.

Mme Edith ZANINETTI, 4 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, représentée par M. Raymond KASTLER, Maire
--

**13.5 Travaux** : Rien à signaler, en raison des intempéries.

<b>Informations communiquées par Mme Christine HEBERT, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire</b>
--

#### **13.6 Fête de Noël**

La commission chargée de la fête des aînés prendra en compte les observations faites au niveau de l'animation pour l'organisation de la fête de Noël 2017.

### **13.7 Regroupement Pédagogique Intercommunal**

Le projet de mise en place d'un RPI a été évoqué lors de la réunion du conseil d'école du 23 janvier, après des rencontres ayant eu lieu antérieurement avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves. Après avoir entendu l'avis de chacun, un vote a eu lieu donnant 4 POUR un RPI et 9 CONTRE, dont la majorité des enseignants.

Aujourd'hui, le conseil d'école de CHALAMPE se réunit pour se positionner.

M. le Maire a déjà informé Mme BURGEY, Inspectrice de l'Education Nationale, du résultat. Cette dernière prendra contact avec le Directeur.

S'ensuit un débat pour connaître l'avis de l'ensemble du Conseil Municipal sur l'opportunité de continuer les démarches pour la mise en place d'un RPI. Le Conseil Municipal, dans sa majorité, se prononce favorablement à la poursuite des démarches.

**Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

**13.8 Commission des finances** : réunie le 10 janvier pour étudier le Plan Pluriannuel d'Investissement.

### **13.9 Demande de subvention**

Présentée par l'Association Festivités et Traditions pour l'acquisition d'Eco-cup pour un montant de 393,24 €. Le Conseil Municipal donne son accord.

**13.10 Assemblée Générale des sapeurs-pompiers du 6 janvier** (divisée en 2 parties)

#### **13.10.1 Corps des sapeurs-pompiers**

Effectifs : 34 sapeurs-pompiers, 13 jeunes et 9 vétérans. Nombre d'interventions : 111. Ont été évoquées la mise en place de la convention CIS OTTMARSHEIM / CPI BANTZENHEIM, la réduction budgétaire du SDIS.

#### **13.10.2 Amicale des sapeurs-pompiers**

Manifestations : marche populaire, fête des rues, fête du 13 juillet avec tir du feu d'artifice et bal, participation aux différentes cérémonies communales.

Nombre d'heures de formation : 1 742 h/an. On note un remarquable dévouement.

**13.11 SIAEP** : les contrôles révèlent une eau de bonne qualité.

## **14. DIVERS**

### **14.1 Fait divers**

M. le Maire fait part d'un article paru dans le journal relatant le sauvetage d'un désespéré par un adolescent de 16 ans. Il s'avère que le sauveteur est un jeune homme de BANTZENHEIM, nommé Axel BRUN, sapeur-pompier au Corps de BANTZENHEIM. Un courrier lui a été adressé pour le féliciter pour cet acte de bravoure qui a permis de sauver une vie tout en prenant beaucoup de risques, vu les conditions climatiques.

Le Conseil Municipal propose que ce jeune homme soit mis à l'honneur lors d'une cérémonie. M. Frédéric BRENDER, ayant pris connaissance de cet acte, avait déjà pensé le faire lors de la prochaine cérémonie des vœux.

## **14.2 Droit de préemption**

Demandes présentées par :

- ↳ Maître André VOROBIEF, notaire à MULHOUSE. Propriété sise 12 rue du Général de Gaulle (propriété SAUTHIER), cadastrée section 1 n° 87 d'une superficie de 7,37 ares.
- ↳ Maîtres TINCHANT-MERLI, notaires à RIXHEIM :
  - ↳ Propriété cadastrée section 34 n° 271/85 d'une superficie de 23,17 ares. Vente CCPFRS/SCI FELICANIS (vétérinaire).
  - ↳ Propriété cadastrée section 34 n° 282/85 d'une superficie de 7,73 ares. Vente CCPFRS/SCI ONIMUS.

Pour information, la Commune n'a pas exercé son droit de préemption.

## **14.3 Anniversaires**

Un cadeau a été offert à :

- ↳ Mme Jacqueline GUMBER, 80 ans
- ↳ Mme Christiane PFLIEGER, 85 ans
- ↳ M. Louis SAUTHIER, 90 ans

Remerciements de leur part.

**14.4 Noces d'or** : M. et Mme Alain GUINET. Remerciements de leur part.

La séance est close à 22 h 30.